

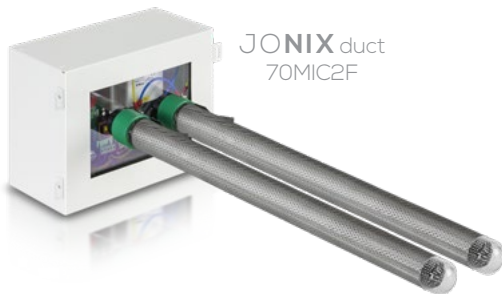
JONIX duct

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

JONIX duct
70MIC2C



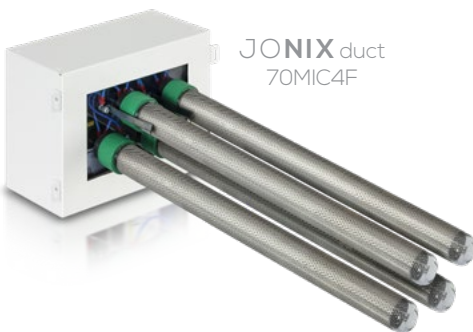
JONIX duct
70MIC2F



JONIX duct
70MIC4C



JONIX duct
70MIC4F



MODULE D'IONISATION
CANALISABLE

Ces instructions sont la traduction des instructions originales en langue italienne.

JONIX S.p.A. se réserve tous les droits sur le présent manuel, y compris le droit d'effectuer les modifications nécessaires, notamment en vue de leur amélioration, de ses produits et du manuel, à tout moment et sans préavis. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel est interdite sans l'autorisation de la société JONIX S.p.A.

SOMMAIRE

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES	5
1.1 - PLAQUE D'IDENTIFICATION	5
1.2 - RESPONSABILITÉS	5
1.3 - SYMBOLES	6
2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES	6
3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT	8
4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX duct	9
4.1 - DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX duct	9
4.1.1 - Nettoyage des tubes ionisants	9
4.2 - PIÈCES DE RÉCHANGE POUVANT ÊTRE COMMANDÉES JONIX duct	9
5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE	10
5.1 - EMBALLAGE	10
5.2 - MANUTENTION ET TRANSPORT	10
5.3 - CONTRÔLE À LA RÉCEPTION	10
5.4 - STOCKAGE	10
5.5 - MANUTENTION DU DISPOSITIF EN CONDITION OPÉRATIONNELLE	10
6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE	11
6.1 - NORMES DE SÉCURITÉ	11
6.2 - OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES	12
6.3 - CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION	12
6.4 - INSTALLATION DU DISPOSITIF	13
6.5 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	14
6.6 - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	14
6.6.1 - Electronique de commande	15
6.7 - UTILISATION DU DISPOSITIF	18
7 - ENTRETIEN	19
7.1 - MISES EN GARDE	19
7.2 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE	19
7.2.1 - Nettoyage des tubes ionisants	20
7.2.2 - Nettoyage extérieur du dispositif	22
7.3 - ENTRETIEN PONCTUEL	23
7.3.1 - Remplacement des tubes ionisants	23
8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET DES PANNES ÉVENTUELLES	25
9 - ÉLIMINATION	26
ANNEXES	27
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX duct 70MIC2C	27
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX duct 70MIC4C	28
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX duct 70MIC2F	29
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX duct 70MIC4F	30

Nous vous remercions d'avoir acheté le dispositif JONIX_{duct}.

Ce manuel fournit les informations et indications jugées nécessaires pour le transport, l'installation, l'utilisation et l'entretien du module d'ionisation canalisable JONIX_{duct}.

Une installation inadéquate du dispositif et le non-respect des consignes décrites dans ce manuel peuvent entraîner l'annulation de la garantie que Fabricant accorde pour ses produits.

Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages directs et/ou indirects possibles dus à une installation erronée ou aux dommages causés par des appareils installés par un personnel sans expérience et/ou non autorisé. Au moment de l'achat, vérifier que le dispositif soit en bon état et complet.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou physiques causés par une utilisation inappropriée ou par le non-respect des consignes de sécurité et d'utilisation reportées dans ce manuel. Le cas échéant, tout droit de garantie est annulé.

Toute réclamation doit être présentée par écrit dans un délai de **8 jours** à compter de la réception de la marchandise.

Pour plus d'informations, téléchargement du manuel ou tutoriel vidéo, nous vous invitons à visiter www.jonixair.com.

1 - INDICATIONS GÉNÉRALES

1.1 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Le dispositif décrit dans ce manuel est doté d'une plaque indiquant les données d'identification de ce dernier et du Fabricant :

Fabbricante	 JONIX S.p.A. S.B. Viale Spagna, 31/33 35020 Tribano (PD)
Nome del prodotto	JONIX duct
Descrizione del prodotto	Dispositivo per la sanificazione attiva e purificazione dell'aria
Codice prodotto	REF 70MICxx
Numero di serie	SN xxxxxxxxxxxx
Alimentazione	230V / ~1 / 50Hz
Max Corrente assorbita	xx A
    	

Le Module d'ionisation canalisable JONIX duct est conforme aux directives 2006/42/CE, 2011/65/UE, 2014/30/UE, 2014/35/UE et aux éventuelles modifications successives.

REMARQUE IMPORTANTE

Le dispositif JONIX duct est conçu et fabriqué pour l'assainissement de l'air dans des locaux civils incompatibles avec les gaz toxiques et inflammables. Il est donc strictement interdit de l'utiliser dans des locaux où l'air est mélangé et/ou altéré par d'autres composants gazeux et/ou des particules solides. L'utilisation pour des fins autres que celles prévues et non conformes aux descriptions de ce manuel annule automatiquement toute responsabilité directe et/ou indirecte du Fabricant et de ses revendeurs.

1.2 RESPONSABILITÉ

JONIX S.p.A. décline toute responsabilité en cas de non-observation des instructions contenues dans ce manuel d'utilisation et d'entretien. Pour toute autre donnée non comprise dans ces pages, il est conseillé de consulter directement JONIX S.p.A..

JONIX S.p.A. Società Benefit
Viale Spagna 31/33
35020 Tribano - PD - Italy
<http://www.jonixair.com>

En particulier, si l'entretien du dispositif est effectué d'une manière non conforme aux instructions fournies, ou quoi qu'il en soit d'une façon qui compromet son intégrité ou modifie ses caractéristiques, JONIX S.p.A. décline toute responsabilité relative à la sécurité des personnes, des objets et des animaux, et au fonctionnement défectueux des dispositifs.

1.3 SYMBOLES

Faire extrêmement attention aux symboles suivants et à leur signification. Ils ont pour fonction de mettre en évidence certaines informations telles que :



MISE EN GARDE : Indique des ajouts ou suggestions pour l'utilisation correcte du dispositif.



DANGER : Indique des situations dangereuses susceptibles de survenir lors de l'utilisation du dispositif, afin de garantir la sécurité des personnes.



INTERDICTION : Ce symbole attire l'attention sur les opérations à éviter à tout prix, et donc interdites.



DANGER, HAUTE TENSION !

Ne pas ouvrir ni enlever les volets ou protections sans avoir coupé la tension d'alimentation.



ATTENTION !

Il est obligatoire de porter les gants de protection.



DÉCHETS DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

Le symbole du bidon barré, figurant sur l'étiquette de l'appareil, indique que le produit est conforme à la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. L'abandon de l'appareil dans la nature ou son élimination abusive sont passibles de sanctions.

2 - MISES EN GARDE ET INTERDICTIONS GÉNÉRALES



Ce manuel d'instruction étant une partie intégrante du dispositif, il doit être conservé avec soin et il doit **TOUJOURS** accompagner le dispositif, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou de transfert à un autre établissement. En cas d'endommagement ou de perte, en demander un autre exemplaire à la société JONIX S.p.A. ou téléchargez le document sur www.jonixair.com.



Les interventions de réparation ou d'entretien doivent être effectuées par du personnel autorisé par JONIX S.p.A. ou par du personnel qualifié conformément aux indications de ce manuel. Ne pas modifier ni fausser le dispositif puisque cela peut créer des situations dangereuses et le fabricant du dispositif ne sera pas responsable des dommages éventuellement provoqués.



Après avoir retiré l'emballage, veiller à ce que le contenu soit en bon état et complet. En cas de non-conformité, s'adresser à l'entreprise qui a vendu le dispositif.



L'installation, la mise en marche et le fonctionnement de ce produit doivent impérativement être effectués en tenant compte des exigences et instructions spécifiées dans ce manuel.



JONIX S.p.A. n'est pas responsable des dommages causés aux personnes, aux animaux ou aux biens par des erreurs d'installation, de réglage et d'entretien ou par un usage impropre de l'appareil.

Nous rappelons que l'utilisation d'appareils qui emploient de l'énergie électrique implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité telles que :



Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) avec des capacités physiques sensorielles ou mentales réduites ou ne disposant pas d'une expérience et de connaissances suffisantes, à moins qu'elles ne soient surveillées ou qu'elles n'aient reçu des instructions concernant l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable de leur sécurité. Adopter les précautions nécessaires pour que les enfants ne jouent pas avec l'appareil.



Il est défendu de toucher le dispositif en étant pieds nus ou en ayant des parties du corps mouillées ou humides.



Il est interdit d'effectuer des opérations d'entretien ou de nettoyage sans avoir débranché le dispositif du réseau d'alimentation électrique en amenant l'interrupteur général du dispositif sur "ÉTEINT".



Il est défendu de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation et les indications du fabricant du dispositif.



Il est défendu de tirer, tordre les câbles électriques qui sortent du dispositif, même si celui-ci est débranché du réseau d'alimentation électrique.



Il est défendu de monter avec les pieds sur le dispositif, de s'asseoir et/ou d'y poser tout type d'objet.



Il est défendu de vaporiser ou de jeter de l'eau ou d'autres liquides directement sur le dispositif.



Il est interdit d'ouvrir les volets d'accès aux parties internes du dispositif sans avoir préalablement amené l'interrupteur général du dispositif sur "ÉTEINT".

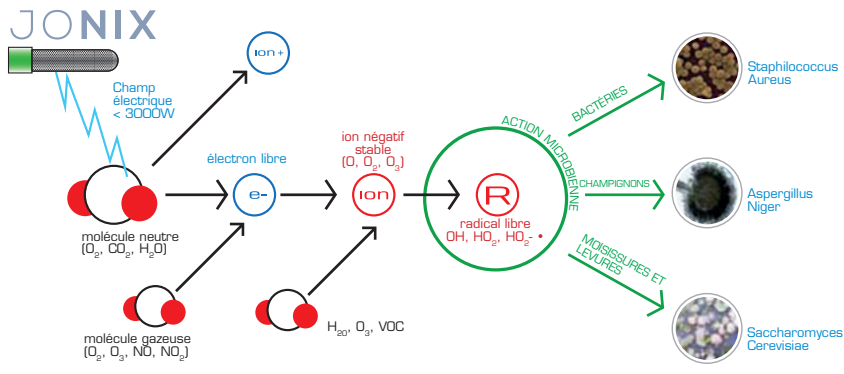


Il est défendu de jeter, d'abandonner et de laisser le matériau de l'emballage à la portée des enfants car il peut représenter une source potentielle de danger.

3 - SYSTÈME DE FONCTIONNEMENT

Ce dispositif d'assainissement, tout en exploitant le phénomène physique de l'ionisation, favorise la formation d'espèces d'ions spécifiques (espèces électriquement chargées) dans l'air à travers un champ électrostatique qui simule le processus naturel qui a normalement lieu par rayonnement solaire, mécaniquement ou à travers d'autres phénomènes physiques.

Les espèces ioniques spécifiques produites se sont avérées particulièrement efficaces en qualité d'agents d'assainissement dans l'air et sur les surfaces, aussi il est historiquement et scientifiquement prouvé être bénéfiques pour les personnes, notamment celles qui ont une charge électrique négative (découlant de molécules individuelles ou de petits groupes de molécules qui reçoivent un électron).



Les caractéristiques principales du dispositif JONIX duct sont :

- **Haut rendement:** abattage de la charge microbienne jusqu'au 99% par rapport à la concentration initiale ;
- **Basse consommation d'énergie:** de 10 à 40 VA ;
- **Action de désodorisation efficace:** élimine les odeurs du flux d'air ;
- **Processus naturel:** il n'utilise ni produit de substances chimiques résiduelles.

À l'intérieur du module JONIX duct, des groupes d'ionisation de nouvelle génération sont utilisées, qui se caractérisent par une haute efficacité et sélectivité : ils ne produisent pas d'augmentation sensible de sous-produits non désirés comme ozone ou composés nitrés en quantités irritantes voire toxiques. La fonction des systèmes assainissants JONIX duct, conçus pour l'installation à l'intérieur de différentes typologies de systèmes d'aération est de réduire la charge bactérienne et l'assainissement à suivre de l'air distribué à l'intérieur des milieux avec amélioration de l'Indoor Air Quality.

Pour l'assainissement, on peut aussi utiliser des machines et des canaux d'aération ou pour réduire les odeurs dans des milieux comme par exemple cuisines, salles de traitement du poisson, viandes, etc.

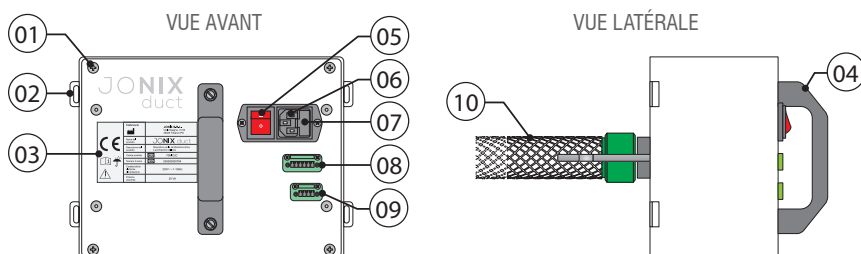
Les modules JONIX duct se composent d'une électronique de contrôle, renfermée à l'intérieur d'une enveloppe isolante et par les actionneurs : les groupes d'ionisation exposés au flux d'air.

L'électronique présente sur le dispositif est prévue pour l'envoi au système central de contrôle, en temps réel, d'un éventuel signal d'alarme en cas de panne du système d'ionisation.

Pour cette raison, il est facile d'implémenter une interface logicielle capable de lancer à l'écran, à partir de ce signal, un message de demande d'entretien.

Les modules JONIX duct sont donc parfaits pour être intégrés à l'intérieur de systèmes d'aération commandés par un groupe de contrôle central.

4 - DONNÉES TECHNIQUES JONIX duct



4.1 DESCRIPTION DES COMPOSANTS JONIX duct

01 Vis d'ouverture / fermeture boîte	06 Prise d'alimentation
02 Support de fixation du dispositif	07 Porte-fusibles de protection
03 Étiquette données techniques	08 Connecteur d'entrée et signal série
04 Poignée	09 Connecteur de sortie signalisation alarmes
05 Interrupteur lumineux ON/OFF	10 Tubes ionisants avec mise à la terre

4.1.1 Caractéristiques techniques JONIX duct

Mod.*	Article	Dimensions (LxPxH) [mm]	Alimentation	Générateurs du plasma	Débit max air assaini (m³/h)	Puissance max absorbée [W]	Poids [Kg]
JONIX duct	70MIC2C	290 x 350 x 200	230 V/~1/50Hz	2 x type 175	500	10	4
	70MIC4C	290 x 350 x 200	230 V/~1/50Hz	4 x type 175	1000	20	5
	70MIC2F	290 x 700 x 200	230 V/~1/50Hz	2 x type 520	2000	20	5
	70MIC4F	290 x 700 x 200	230 V/~1/50Hz	4 x type 520	4000	40	6

*) : Les différents modèles peuvent être montés en groupe du même type ou combinés suivant le débit d'air à traiter.

4.2 - PIÈCES DE RECHANGE POUVANT ÊTRE COMMANDÉES JONIX duct

Code	Description	Remarques
70COND2I175	CONDENSATEUR TYPE 175	N° 2 générateurs d'ionisation
70COND2I520	CONDENSATEUR TYPE 520	N° 4 générateurs d'ionisation
JX4000009	TRANSFORM. MONOPHASÉ 20VA 230V/2850V	1 transformateur
JX4000010	TRANSFORM. MONOPHASÉ 40VA 230V/2850V	1 transformateur
JX1100002	CARTE SENSING COND. 175-520	1 carte électronique
HF40000778	fusible en verre 5x20 2.5A 'F' rapide	1 fusible en verre

5 - RÉCEPTION, TRANSPORT ET STOCKAGE

5.1 EMBALLAGE

Le dispositif JONIX_{duct} et ses accessoires sont expédiés dans des emballages spécifiques de protection qui doivent être maintenus en bon état jusqu'au moment du montage. Le matériel qui n'a pas été installé pour des exigences techniques est fourni avec une enveloppe adéquate fixée à l'intérieur ou à l'extérieur du dispositif. L'emballage comprend les éléments suivants :

- N° 1 Module d'ionisation canalisable JONIX_{duct}.
- N° 1 connecteur d'alimentation, n° 2 connecteurs série.
- Manuel d'utilisation et d'entretien.
- Déclaration de Conformité.
- Conditions de Garantie.

5.2 MANUTENTION ET TRANSPORT



Pour la manutention, utiliser des engins adaptés, en fonction du poids, conformément à la directive 89/391/CEE et modifications suivantes.



Veuillez faire extrêmement attention en maniant les dispositifs pendant le déchargement et le positionnement afin d'éviter des dommages sur l'enveloppe ou les composants. Éviter des rotations sans contrôle.

Le poids de chaque dispositif est indiqué dans ce manuel.

5.3 CONTRÔLE À LA RÉCEPTION

À la réception du dispositif, nous vous prions d'effectuer un contrôle de toutes les parties afin de vérifier que le transport n'ait pas causé d'endommagements.

Les dommages éventuellement présents doivent être communiqués au transporteur, en apposant la clause de réserve sur la liste de colisage et en précisant le type de dommage.



Tout type de réclamation doit parvenir par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception de la marchandise.

5.4 STOCKAGE

En cas de stockage prolongé, conserver les dispositifs à l'abri de la poussière et loin des sources de vibration et de chaleur.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'endommagements dus à un mauvais déchargement ou au défaut de protection des agents atmosphériques.

5.5 MANUTENTION DU DISPOSITIF DANS DES CONDITIONS OPÉRATIONNELLES

Le dispositif JONIX_{duct} est facile à déplacer dans les différents milieux, puisqu'il a des dimensions réduites et est doté d'une poignée (voir Chap. 4 "Données Techniques").



5.5 Manutention du dispositif dans des conditions opérationnelles

6 - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE



ATTENTION ! Avant d'effectuer une quelconque opération sur les dispositifs, lire attentivement TOUTES les instructions contenues dans ce manuel.

Définitions :		
UTILISATEUR : Personne, organisme ou société qui a acheté ou loué le dispositif et qui compte l'utiliser pour les fins prévues.	UTILISATEUR/OPÉRATEUR : Personne physique qui a été autorisée par l'utilisateur à opérer avec le dispositif.	PERSONNEL SPÉCIALISÉ : Personnes physiques qui ont fait des études spécifiques et qui sont donc en mesure de reconnaître les dangers liés à l'utilisation de ce dispositif et de les éviter.

6.1 NORMES DE SÉCURITÉ



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après.

Il décline également toute responsabilité pour des dommages causés par une mauvaise utilisation des dispositifs d'assainissement et/ou par des modifications effectuées sans autorisation.

- L'installation doit être effectuée en respectant scrupuleusement les indications de ce manuel.
- Au cours des opérations d'installation, porter des vêtements adéquats et de sécurité comme par exemple des lunettes, des gants, etc. conformément à la norme 686/89/CEE et aux suivantes.
- Pendant l'installation, travailler en toute sécurité, dans un local propre et sans obstacles.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays d'installation du dispositif en matière d'utilisation et d'élimination de l'emballage et des produits employés pour le nettoyage et l'entretien du dispositif et respecter les recommandations des fabricants de ces produits.
- **Avant de mettre le dispositif en marche, contrôler que les différents composants et le circuit électrique auquel il faut le raccorder soient en parfait état et veiller à ce qu'il y ait un interrupteur magnétothermique différentiel de protection en amont de la ligne d'alimentation, comme indiqué dans ce manuel.**
- Éviter absolument d'introduire des objets de quelque genre que ce soit à l'intérieur du dispositif, car en entrant en contact avec des points sous tension ou des bornes électriques, ils pourraient provoquer des incendies ou des décharges électriques.
- Ne pas effectuer de travaux d'entretien et de nettoyage sans avoir désactivé la ligne électrique au préalable.
- L'entretien et le remplacement des parties endommagées ou usées doivent être effectués uniquement par du personnel spécialisé et en suivant les indications fournies dans ce manuel.
- Les pièces de rechange doivent être approuvées par le Fabricant.
- En cas de cession ou de démantèlement du dispositif, respecter les normes anti-pollution prévues par le pays où le dispositif est installé.
- En perçant des murs, veiller à ne pas interférer avec des câbles électriques, des tuyaux et tout

ce qui peut être endommagé.

- Ne pas verser d'eau ni de liquides en général sur le dispositif.
- Placer le dispositif de façon à ce que le câble d'alimentation ne soit pas piétiné.
- Ne pas raccorder le dispositif à des lignes de courant auxquelles sont raccordées d'autres dessertes électriques ou des dispositifs en tout genre.
- **Utiliser le type d'alimentation indiqué sur l'étiquette. En cas de doute concernant le type d'alimentation disponible, contactez votre revendeur ou la société de fourniture locale.**
- Ne pas toucher les parties internes du dispositif, sauf si indiqué différemment dans les instructions de ce manuel.
- Ne jamais forcer sur les composants pendant les opérations de montage : bien qu'elles soient réalisées avec des matériaux très résistants, les pièces qui constituent le dispositif peuvent subir des dommages si elles sont manipulées de manière incorrecte.
- Ne pas essayer d'effectuer des interventions d'entretien sur le dispositif, sauf si expressément indiqué dans ce manuel. L'ouverture ou le retrait de l'enveloppe externe pourrait exposer à des points de tension dangereux ou entraîner d'autres risques. Toutes les interventions d'entretien doivent être effectuées par du personnel préposé, sauf pour les cas expressément indiqués dans ce manuel.
- Débrancher le dispositif du courant et contacter du personnel qualifié pour l'assistance dans les cas suivants :
 - Le dispositif est entré en contact avec de l'eau ou des liquides de quelque nature que ce soit.
 - Le dispositif est resté exposé aux agents atmosphériques.
 - Un dysfonctionnement persiste alors que toutes les procédures d'installation et/ou entretien ont été effectuées.
- Toujours brancher le contact d'activation générateurs. Ce contact doit être normalement fermé en cas d'ionisation active et normalement ouvert en cas d'ionisation désactivée.



N.B. Lors de l'utilisation du dispositif JONIX_{duct} l'installateur et l'utilisateur doivent tenir compte de tous les autres types de risque liés à l'installation et y remédier. Par exemple, risques découlant de l'entrée de corps étrangers ou risques dus au convoi de gaz dangereux inflammables ou toxiques à haute température.

6.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES



- Vérifier que les différents composants du dispositif soient en parfait état.
- Contrôler que la documentation et les accessoires éventuels pour l'installation soient contenus dans l'emballage.
- Transporter le dispositif emballé le plus près possible du lieu d'installation.
- Ne pas poser de poids ni d'outils sur le dispositif et ne pas le placer sur des surfaces instables.



6.3 CHOIX DU LIEU D'INSTALLATION



- Ne pas placer le dispositif dans des pièces où sont présents des gaz inflammables ou des substances acides, agressives et corrosives susceptibles d'abîmer les différents composants de façon irréversible.
- Prévoir un espace libre suffisant pour permettre l'installation et l'entretien périodique et ponctuel.

6.4 INSTALLATION DU DISPOSITIF

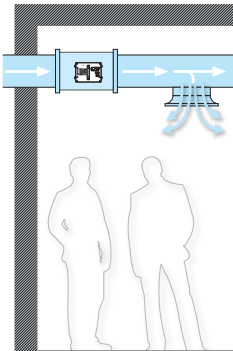
Le dispositif JONIX_{duct} a été conçu pour être fixé directement sur la surface en contact avec l'air que l'on veut traiter, en utilisant les supports prévus. Pour cette raison, il faut prévoir sur cette surface un trou rectangulaire de dimensions 175 mm x 120 mm et des trous pour la fixation des vis comme indiqué dans le dessin des dimensions joint au dispositif.

Installation facile dans n'importe quelle canalisation et matériau.

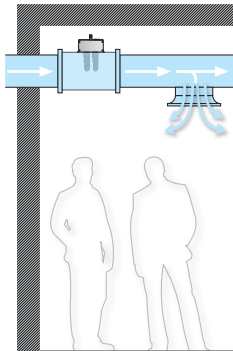
Grâce à leur souplesse et aux encombrements réduits, suivant les exigences, les dispositifs JONIX_{duct} peuvent être facilement fixés de n'importe quel côté du canal.

Il suffit d'une ouverture sur le **mur** (en position horizontale ou verticale) et de fixer le dispositif avec les fentes fournies.

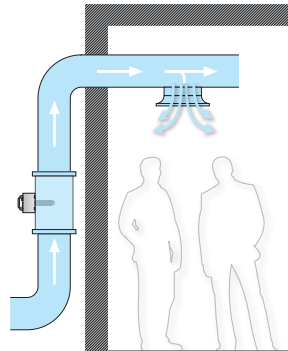
APPLICATION SUR CONDUIT AIR
SUPÉRIEUR



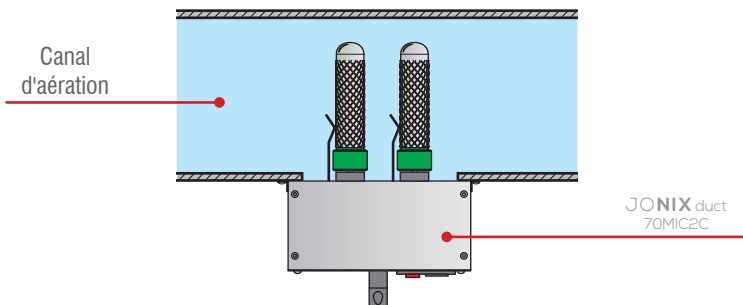
APPLICATION SUR CONDUIT AIR
INFÉRIEUR



APPLICATION SUR CONDUIT AIR
VERTICAL



Exemple de fixation du module JONIX_{duct} sur conduit d'aération.



IMPORTANT :

Avec des canalisations en tissu, prévoir un plénum de fixation durant l'installation du dispositif JONIX_{duct}.

6.5 - BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



ATTENTION ! AVANT DE COMMENCER UNE QUELCONQUE OPÉRATION, S'ASSURER QUE LA LIGNE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE SOIT COUPÉE !

- Les branchements électriques doivent être effectués suivant les indications fournies dans ce manuel.
- **Veiller à ce que la tension et la fréquence de la ligne électrique de raccordement correspondent à celles reportées sur la plaque.**



ATTENTION !

L'utilisation d'un réseau électrique ne correspondant pas aux exigences du dispositif peut endommager ce dernier ou un de ses éléments.

- La ligne d'alimentation électrique du dispositif JONIX_{duct} doit être dédiée, il ne doit pas y avoir d'autres appareils alimentés par la même ligne. Il est interdit d'utiliser des adaptateurs, des prises multiples et/ou des rallonges.
- Effectuer le raccordement avec des câbles ayant une section adéquate et conformément aux normes locales.
- **Il appartient à l'installateur de prévoir le montage du dispositif le plus près possible de l'unité du sectionneur électrique, comme d'après les normes en vigueur et ce qui est nécessaire pour la protection des pièces électriques.**

6.6 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Le dispositif JONIX_{duct} quitte l'usine en étant entièrement câblé et il ne nécessite que d'un raccordement au réseau d'alimentation électrique 230V/ ~1 / 50Hz + PE. L'alimentation électrique doit être amenée à la prise installée sur le moudle, avec une fiche de type IEC 60320 C13, et elle doit prévoir un interrupteur de protection différentielle en amont suivant les normes en vigueur. La prise de courant fixée sur le panneau est dotée d'un fusible.



ATTENTION !

Utiliser le câble fourni pour le branchement au réseau ou en prévoir un de même section toujours composé de P, N et T. Avant tout branchement, contrôler que la tension de réseau soit conforme à ce qui est indiqué sur l'étiquette.

La présence de tension à l'intérieur du dispositif est signalée par l'interrupteur ON/OFF, lors de l'allumage du dispositif.

Il faut par ailleurs prévoir :

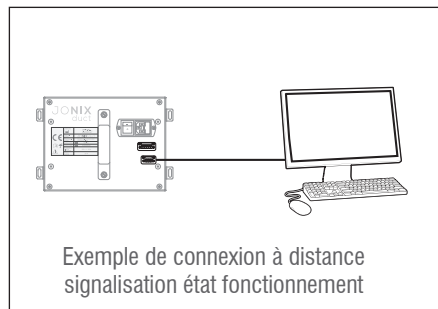
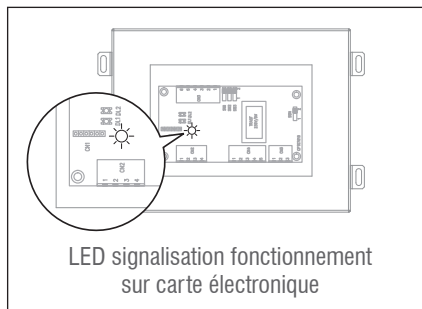
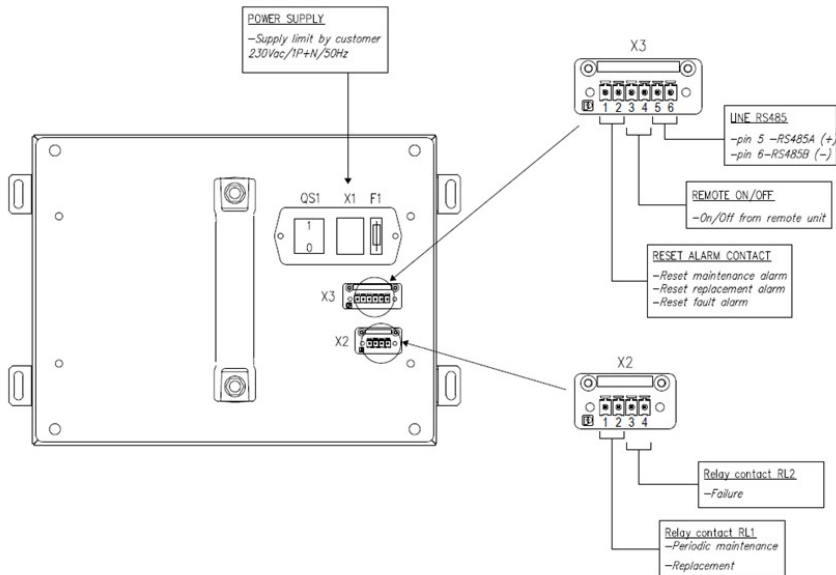
- Un câble quadripolaire de branchement au contact d'alarme non sous tension pour l'acquisition du signal d'état du dispositif.
- Un câble à six polarités de branchement au contact du signal de reset alarmes et de la ligne de communication série. Contact à distance pour l'activation / la désactivation du module.

Les fiches de ces contacts sont fournies avec le module.

6.6.1 Electronique de commande

Les dispositifs JONIX_{duct} se composent d'une électronique de contrôle, renfermée à l'intérieur d'une enveloppe isolante et par les actionneurs : les groupes d'ionisation exposés au flux d'air. L'électronique présente sur le dispositif est prévue pour l'envoi au système central de contrôle, en temps réel, d'un éventuel signal d'alarme en cas de panne du système d'ionisation. Pour cette raison, il est facile d'implémenter une interface logicielle capable de lancer à l'écran, à partir de ce signal, un message de demande d'entretien.

L'échange d'informations en entrée et sortie est complètement géré par 2 prises, une de 6 pôles pour les signaux d'entrée et contrôle (RS 485) et une 4 pôles pour les signaux de sortie (signalisations anormales).



Les alarmes sont divisées par type et signalées avec 2 contacts propres normalement ouverts :

1. RL1 Alarme d'entretien périodique/remplacement.

Elle est activée toutes 7000 heures de fonctionnement pour indiquer la nécessité d'un nettoyage périodique des générateurs de plasma (mode clignotant 5 sec. on, 2 sec. off) ou au bout de 14 000 heures pour demander le remplacement des générateurs (mode fixe). Une fois les opérations demandées effectuées, le relais peut être réinitialisé avec commande sur ligne série ou avec entrée IN1. Dans ce dernier cas, il faut appliquer un court-circuit de 5 secondes.

Deux LED sur la carte électronique à l'intérieur du module, une rouge et une bleue, fournissent une indication du type d'alarme actif.

	BLEU	ROUGE
NUMÉRO CLIGNOTEMENTS	DESCRIPTION	
1		Besoin d'entretien périodique.
2	Ionisation active	Nécessité de remplacement des générateurs.
3	Appareil en erreur (ionisation bloquée jusqu'au prochain redémarrage) - COURT-CIRCUIT (alimentation au transformateur retirée)	Présence possible de court-circuit sur un générateur ou plus.
4		Manque/rupture possible d'un générateur ou plus.

Il existe un relais supplémentaire qui permet d'activer ou désactiver l'ionisation avec protocole Modbus.

Une ligne série RS485 avec protocole Modbus (4800N81) est présente pour la programmation des principaux paramètres et le diagnostic à distance de l'appareil.

Les registres avec les variables sont les suivants :

N°	DÉFINITION VARIABLE	UNITÉ	NOTES	TYPE
0	Code firmware	-	-	Lecture
1	Version firmware	-	-	Lecture
2	Adresse Modbus	-	-	Lecture / Écriture
3	Configuration sélectionnée	-	0 : 2 générateurs taille courte 1 : 2 générateurs taille longue 2 : 4 générateurs taille courte 3 : 4 générateurs taille longue 4 : 1 générateur taille courte 5 : seuil défini par le registre Modbus 19	Lecture
4	-	-	-	-
5	-	-	-	-
6	Tension actuelle générateurs	cV	-	Lecture

N°	DÉFINITION VARIABLE	UNITÉ	NOTES	TYPE
7	Seuil tension MIN générateurs	cV	-	Lecture
8	Alarme tension MIN générateurs	-	0 : non actif 1 : actif (Écrire 0 pour réinitialiser)	Lecture / Écriture
9	Seuil tension MAX générateurs	cV	-	Lecture
10	Alarme tension MAX générateurs	-	0 : non actif 1 : actif (Écrire 0 pour réinitialiser)	Lecture / Écriture
11	Compte-heures entretien	Heures	-	Lecture
12	Seuil alarme compte-heures entretien (sélectionnable avec le cavalier CN1.3-4)	Heures	Si 0 le contrôle n'est pas actif	Lecture / Écriture
13	Alarme compte-heures entretien	-	0 : non actif 1 : actif (Écrire 0 pour réinitialiser)	Lecture / Écriture
14	Compte-heures remplacement	Heures	-	Lecture
15	Seuil alarme compte-heures remplacement	Heures	Si 0 le contrôle n'est pas actif	Lecture / Écriture
16	Alarme compte-heures entretien	-	0 : non actif 1 : actif (Écrire 0 pour réinitialiser)	Lecture / Écriture
17	Activation pilotage On/Off Modbus	-	0 : non activé 1 : activé	Lecture / Écriture
18	Pilotage On/Off Modbus	-	0 : ionisation non active 1 : ionisation active	Lecture / Écriture
19	Seuil manuel pour alarme tension MAX générateurs	cV	-	Lecture / Écriture
20	Seuil alarme compte-heures entretien (sélectionnable avec le cavalier CN1.4-5)	Heures	Si 0 le contrôle n'est pas actif	Lecture / Écriture
21	Activation IN2 pour l'activation des générateurs	-	0 : non activé 1 : activé	Lecture / Écriture
22	État IN1	-	0: contact ouvert 1: contact fermé	Lecture
23	État IN2	-	0: contact ouvert 1: contact fermé	Lecture
24	État actuel des générateurs	-	0: désactivé 1: activé	Lecture
25	Pourcentage compte-heures entretien	-	Compte-heures / seuil actif	Lecture
26	Pourcentage compte-heures remplacement	-	Compte-heures / seuil actif	Lecture
27	Réinitialiser compte-heures entretien	-	Ecrire 1 pour réinitialiser le compte-heures	Lecture / Écriture
28	Réinitialiser compte-heures remplacement	-	Ecrire 1 pour réinitialiser le compte-heures	Lecture / Écriture
29	Activation alarme tension minimale	-	0: non activé 1: activé	Lecture / Écriture
30	Activation alarme tension maximale	-	0: non activé 1: activé	Lecture / Écriture

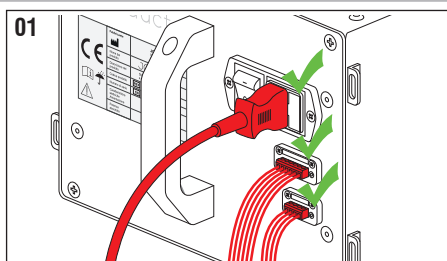
Le dispositif peut être contrôlé et surveillé en utilisant uniquement la ligne série.

CONFIGURATION	
Baud Rate	4800
World Length	8
Parity	NONE
Stop Bits	1

6.7 UTILISATION DU DISPOSITIF

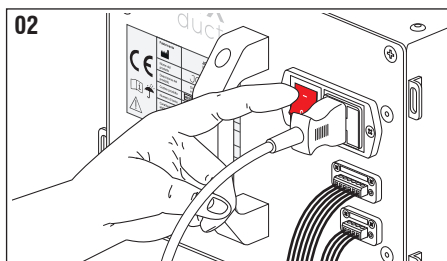
Fig. 01 : Brancher le dispositif au réseau électrique à l'aide du câble d'alimentation de section adaptée.

Brancher le contact d'alarme au système de contrôle de la machine. Ce contact est normalement ouvert en cas de fonctionnement correct, et il se déclenche uniquement quand le système relève une anomalie.



On conseille de brancher les contacts pour les signaux d'entrée et interface série RS485 (voir également le paragraphe 6.6.1 "Electronique de commande").

Fig. 02 : Une fois branché au réseau électrique, le dispositif JONIX_{duct} est prêt pour l'utilisation. Pour allumer l'appareil, agir sur le bouton rouge 0/I en l'amenant dans la position I ; on entendra un léger grésillement provenir de l'intérieur des tubes ionisants et la LED correspondante s'éclairera pour indiquer le fonctionnement de l'appareil.



7 - ENTRETIEN

7.1 MISES EN GARDE



AVANT D'ENTREPRENDRE UNE QUELCONQUE OPÉRATION D'ENTRETIEN, S'ASSURER QUE LE DISPOSITIF NE SOIT PAS ET NE PUISSE PAS ÊTRE PAR INADVERTANCE OU ACCIDENT ALIMENTÉ ÉLECTRIQUEMENT. IL FAUT DONC COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À CHAQUE ENTRETIEN.

- L'utilisateur doit effectuer sur le dispositif toutes les opérations d'entretien indiquées par la suite.
- En cas de dysfonctionnement, déconnecter le dispositif du réseau et consulter du personnel spécialisé (revendeur, Fabricant).
- Seul du personnel préposé, précédemment formé et qualifié, peut effectuer les opérations d'entretien.



Pour toutes les opérations d'entretien, il convient d'utiliser des gants de travail pour la protection des mains.

La fréquence des opérations à effectuer pour garantir un entretien correct du dispositif JONIX_{duct} dépend essentiellement de la qualité de l'air traité. L'air peut être particulièrement néfaste pour les condensateurs s'il contient des substances polluantes ou agressives comme :

- des fumées industrielles
- du sel
- des émanations chimiques
- des poussières lourdes



Ces substances, en entrant en contact avec l'intérieur ou les surfaces extérieures de l'appareil par le biais du flux d'air ou par exposition directe, peuvent causer avec le temps et en l'absence d'un entretien systématique adéquat, une décroissance structurelle et fonctionnelle du dispositif et de ses performances.

7.2 ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Le dispositif JONIX_{duct} demande un entretien réduit qui consiste dans le nettoyage périodique et régulier des générateurs de plasma et dans le contrôle des filtres.

Le dispositif indique la nécessité d'entretien des générateurs avec le contact d'alarme, toutes les 7000 heures de fonctionnement.

7.2.1 Nettoyage des tubes ionisants

Fig. 03 : Éteindre le dispositif JONIX_{duct} en amenant l'interrupteur lumineux On/Off dans la position **O**.

Débrancher la fiche d'alimentation et les autres fiches du dispositif JONIX_{duct}.

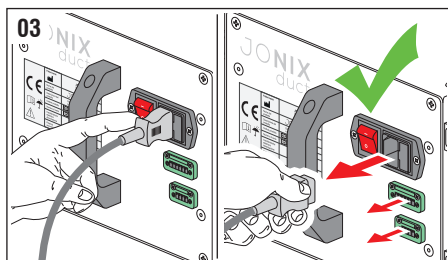


Fig. 04 : Dévisser les quatre vis qui fixent, avec le support, le module au mur et l'extraire horizontalement à l'aide de la poignée.

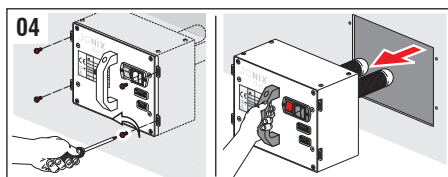


Fig. 05 : Dévisser délicatement les tubes en intervenant sur la base en plastique vert. En cas de difficultés, retirer d'abord la grille à l'extérieur.



Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

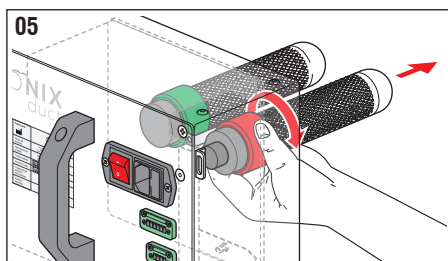
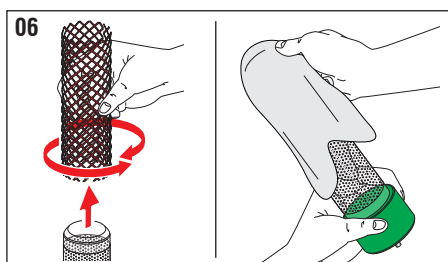


Fig. 06 : Retirer le treillis à l'extérieur du tube si cela n'a pas déjà été fait au point précédent.



Si l'opération est difficile, tourner le treillis autour du verre.



Nettoyer le verre avec un chiffon légèrement humidifié.



Contrôler que le tube soit en parfait état : il ne doit pas y avoir de fissures ni d'autres dommages ; sinon, il doit être remplacé. Dès la constatation d'une couche blanchâtre sur la feuille métallique percée à l'intérieur du verre, cela signifie qu'il faut remplacer le tube. **En général, le remplacement des tubes doit être effectué dans les 18 mois d'utilisation.**

Fig. 07 : Laver le treillis sous un jet d'eau chaude et essuyer soigneusement avec un chiffon.



Ne pas remettre le treillis mouillé, même partiellement, sur le tube ionisant.

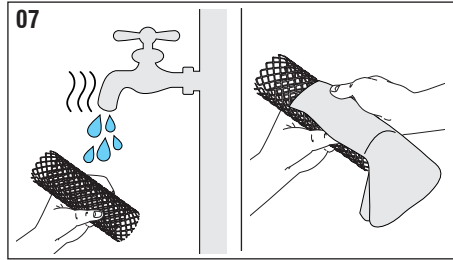


Fig. 08 : Replacer le treillis métallique externe sur le verre du tube de manière à ce qu'il se superpose exactement à la tôle à l'intérieur.



Dans tous les cas, laisser une distance minimale de 3 mm par rapport à la base du tube.

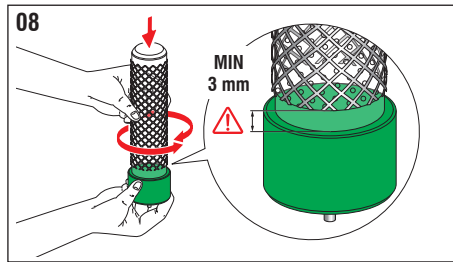


Fig. 09 : Visser doucement le tube ionisant en le prenant par la base (partie verte). Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

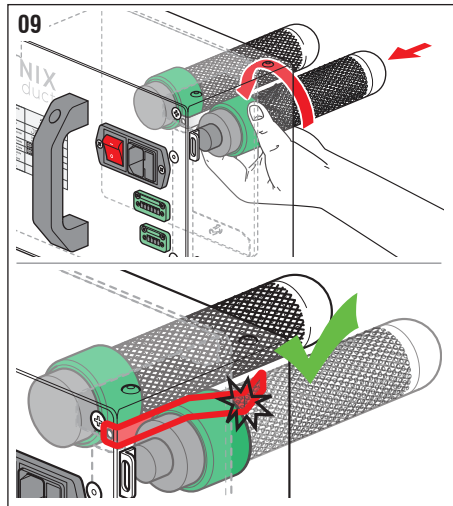


Fig. 10 : Repositionner le dispositif JONIX_{duct} en introduisant horizontalement les tubes ionisants dans le trou avec sa poignée et visser les 4 vis qui fixent les supports au mur.

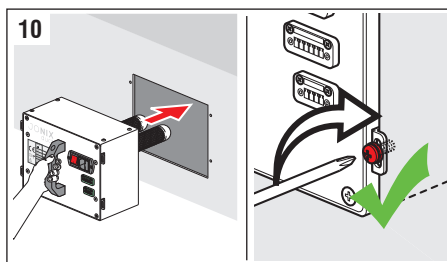


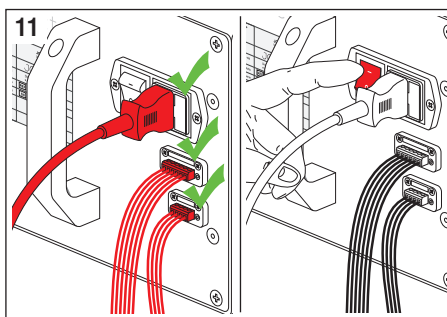
Fig. 11 : Débrancher la fiche d'alimentation et toutes les autres fiches dans les prises du dispositif JONIX_{duct}.

Allumer le dispositif en amenant le bouton On/Off dans la position I.

Vérifier le fonctionnement du dispositif, on doit entendre un léger grésillement provenant des tubes.



Réinitialiser la signalisation d'alarme avec l'entrée relative.



L'absence d'entretien des tubes ionisants entraîne une baisse des performances du système.

7.2.2 Nettoyage extérieur du dispositif

Nettoyer l'extérieur du dispositif avec un chiffon humide.



Ne pas utiliser de détergents liquides, en spray, ni de savons, etc.

7.3 ENTRETIEN PONCTUEL

La seule partie sujette à détérioration est le **tube ionisant**, dont les performances se dégradent au fil du temps.

Les traces d'usure qui indiquent le besoin de remplacer le composant sont l'apparition d'oxyde sur le treillis (aspect blanchâtre) à l'intérieur du condensateur et l'opacification du verre. Le dispositif signale la nécessité de remplacement du composant après 14000 heures de fonctionnement.

7.3.1 Procédure de remplacement des tubes ionisants

Fig. 12 : Éteindre le dispositif JONIX_{duct} en amenant l'interrupteur lumineux On/Off dans la position **O**.

Débrancher la fiche d'alimentation et les autres fiches du dispositif JONIX_{duct}.

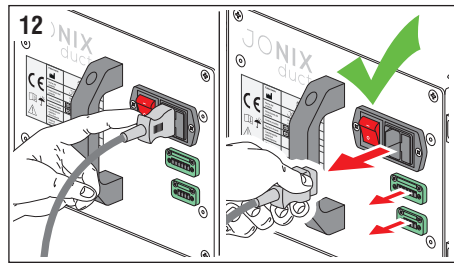


Fig. 13 : Dévisser les quatre vis qui fixent, avec le support, le module au mur et l'extraire horizontalement à l'aide de la poignée.

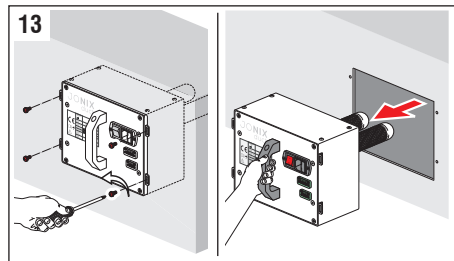


Fig. 14 : Dévisser délicatement les tubes en intervenant sur la base en plastique vert. En cas de difficultés, retirer d'abord la grille à l'extérieur.



Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

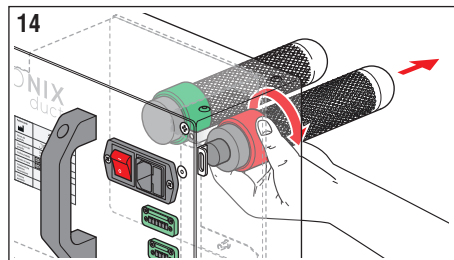


Fig. 15 : Visser les nouveaux tubes dans leur siège en les prenant par la base en plastique verte.

Si l'opération est difficile, veuillez tirer doucement le ressort de mise à la terre afin qu'il ne soit pas en contact avec la surface du tube.

ATTENTION : ne pas forcer le serrage de la vis une fois qu'elle est arrivée en fin de course.



Contrôler que le ressort de mise à la terre soit en contact avec le treillis externe une fois que les tubes ionisants ont été revissés. Dans le cas contraire, contacter le fabricant.

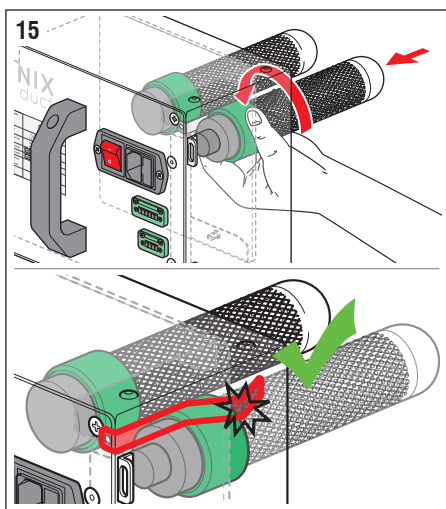


Fig. 16 : Repositionner le dispositif JONIX duct en introduisant horizontalement les tubes ionisants dans le trou avec sa poignée et visser les 4 vis qui fixent les supports au mur.

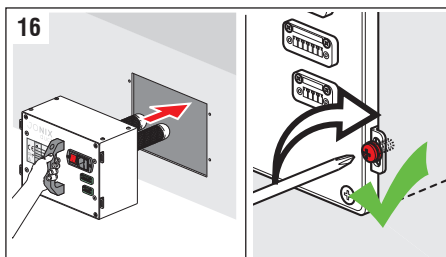


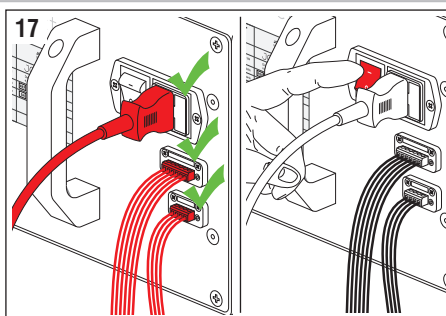
Fig. 17 : Débrancher la fiche d'alimentation et toutes les autres fiches dans les prises du dispositif JONIX duct.

Allumer le dispositif en amenant le bouton On/Off dans la position I.

Vérifier le fonctionnement du dispositif, on doit entendre un léger grésillement provenant des tubes.



Réinitialiser la signalisation d'alarme avec l'entrée relative.



L'absence d'entretien des tubes ionisants entraîne une baisse des performances du système jusqu'à arriver à leur rupture. À partir de ce moment, il n'y aura plus aucun effet sur l'air traité.

8 - CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT ET DES PANNES ÉVENTUELLES

Ce paragraphe récapitule les problèmes les plus fréquents susceptibles de se manifester lors de l'utilisation du dispositif. Avant de contacter l'assistance clients, effectuer les vérifications décrites dans la liste reportée ci-dessous.

PROBLÈME	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
L'interrupteur ne s'éclaire pas quand on l'amène dans la position I.	Absence d'alimentation vers l'unité.	Vérifier que la fiche soit branchée à la prise électrique du réseau.
		Vérifier que la fiche soit branchée à la prise d'alimentation sur le module.
		Vérifier que la prise de courant sur laquelle l'appareil est branché fonctionne.
		Vérifier la présence de courant dans le réseau.
		Vérifier que le fusible de protection ne soit pas brûlé.
Le contact d'alarme 1 signale la présence d'un dysfonctionnement et le voyant est allumé. La LED rouge de la carte électronique interne émet un clignotement à intermittence.	Nécessité de nettoyage des tubes ionisants.	Suivre la procédure de nettoyage des ioniseurs au paragraphe 7.2.1.
Le contact d'alarme 1 signale la présence d'un dysfonctionnement et le voyant est allumé. La LED rouge de la carte électronique interne émet quatre clignotements à intermittence.	Nécessité de remplacement des tubes ionisants.	Suivre la procédure de remplacement des tubes ionisants au paragraphe 7.3.1.
Le contact d'alarme 2 signale la présence d'un dysfonctionnement et le voyant est allumé. La LED rouge de la carte électronique interne émet quatre clignotements à intermittence.	Nécessité de remplacement des tubes ionisants.	Suivre la procédure de remplacement des tubes ionisants au paragraphe 7.3.1.
Alimentation présente, aucun dysfonctionnement, mais l'ionisation n'est pas active.	Contact d'activation ionisation ouvert.	Vérifier que le contact d'activation ionisation soit fermé normalement.



En cas de dysfonctionnement autre que ceux décrits ci-dessus, consulter du personnel spécialisé (revendeur, Fabricant).

Débrancher l'appareil de la prise de courant et consulter également du personnel d'assistance qualifié lorsqu'un ou plusieurs des cas suivants de présentent :

- Le câble d'alimentation est endommagé ou détérioré.
- La fiche d'alimentation est endommagée ou détériorée.
- De l'eau ou du liquide a été versé sur l'appareil.
- Dans le cas de dysfonctionnement alors que toutes les procédures d'installation ont été exécutées correctement.

9 - ÉLIMINATION

À la fin de leur vie utile, les dispositifs JONIX_{duct} doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays où ils sont installés. Les matériaux qui composent les unités sont :

- Acier inox.
- Aluminium.
- Verre.
- Nylon.
- Plastique.
- Papier et Carton.
- Bois.



GESTION DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Ce produit relève du champ d'application de la Directive 2012/19/UE relative à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (RAEE). L'appareil ne peut pas être éliminé avec les déchets domestiques car il est composé de matériaux pouvant être recyclés par les structures prévues à cet effet. Demander à la mairie l'emplacement de la plateforme écologique de votre commune pouvant accueillir le produit en vue de son élimination et recyclage. On rappelle par ailleurs qu'en cas d'achat d'un appareil équivalent, le fournisseur est tenu de retirer gratuitement le produit devant être éliminé. Le produit ne présente aucun danger pour la santé ni pour l'environnement car il ne contient aucune des substances toxiques répertoriées par la Directive 2011/65/UE (RoHS), mais son abandon dans la nature peut avoir des conséquences négatives sur l'écosystème. Lire attentivement les instructions avant la première utilisation de l'appareil. N'utiliser en aucun cas le produit pour une utilisation autre que celle prévue, afin d'éviter tout risque de choc électrique en cas d'utilisation incorrecte.

ANNOTATIONS

.....

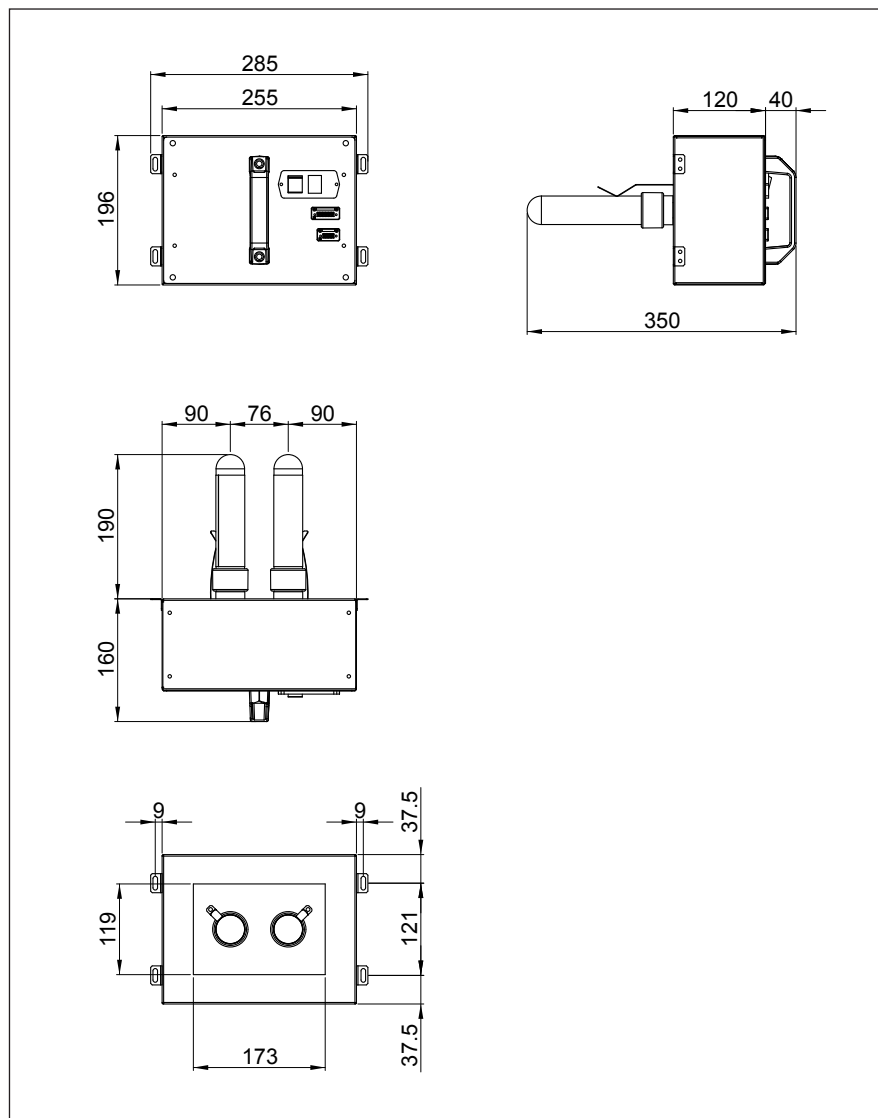
.....

.....

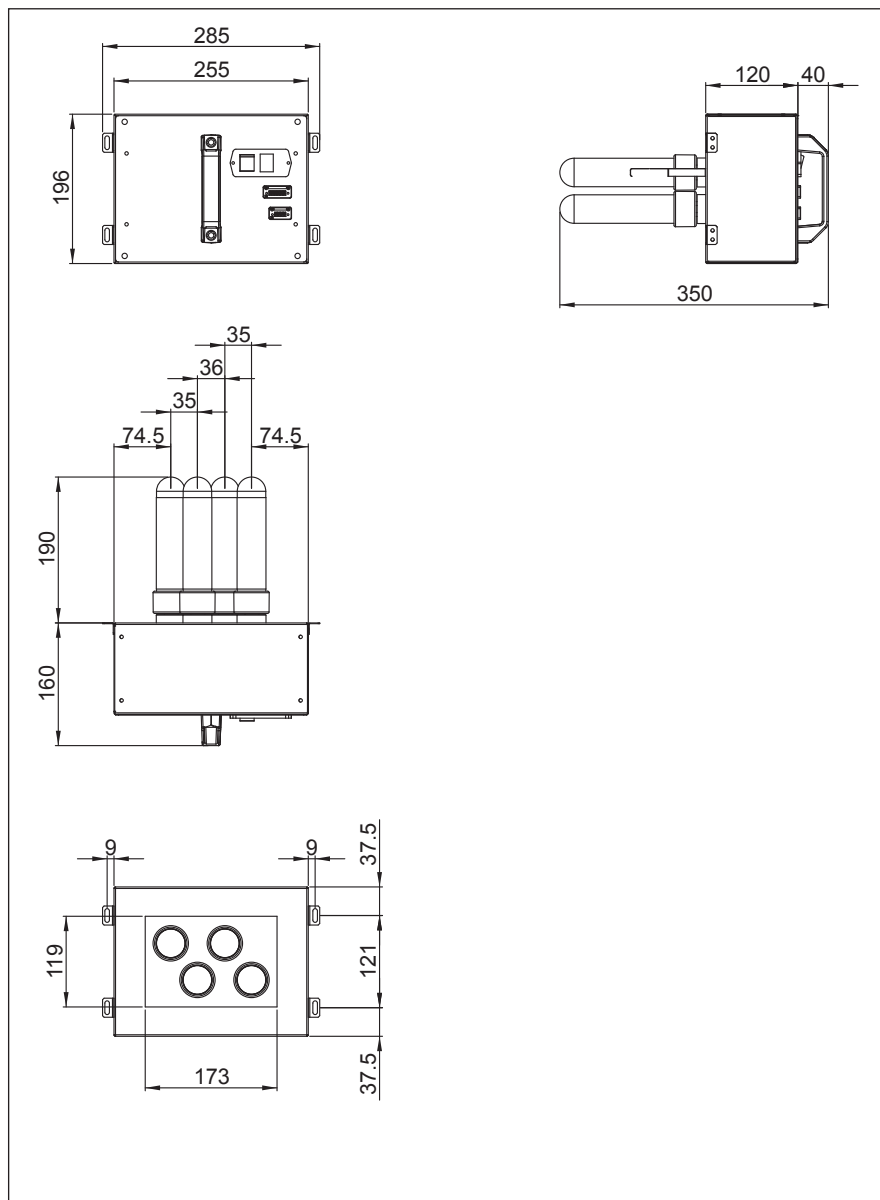
.....

ANNEXES

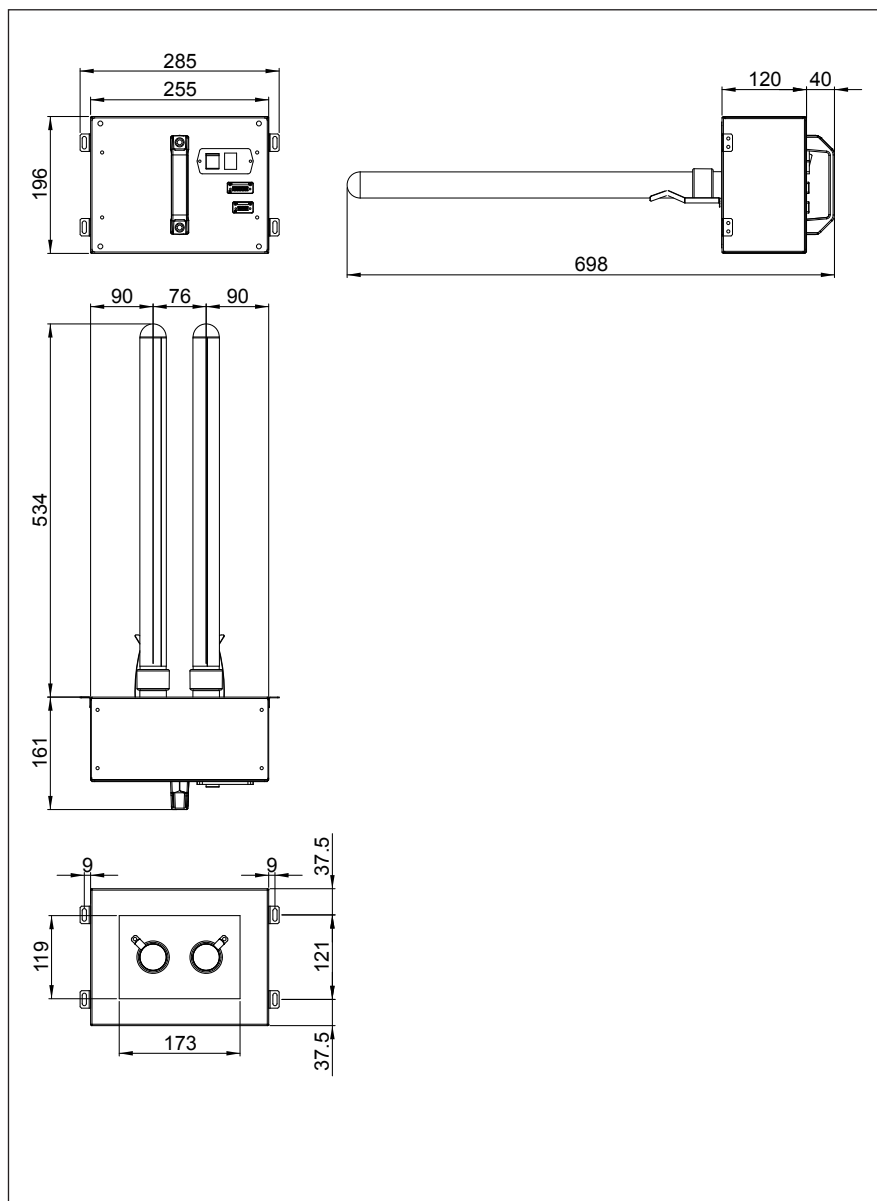
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX_{duct} 70MIC2C



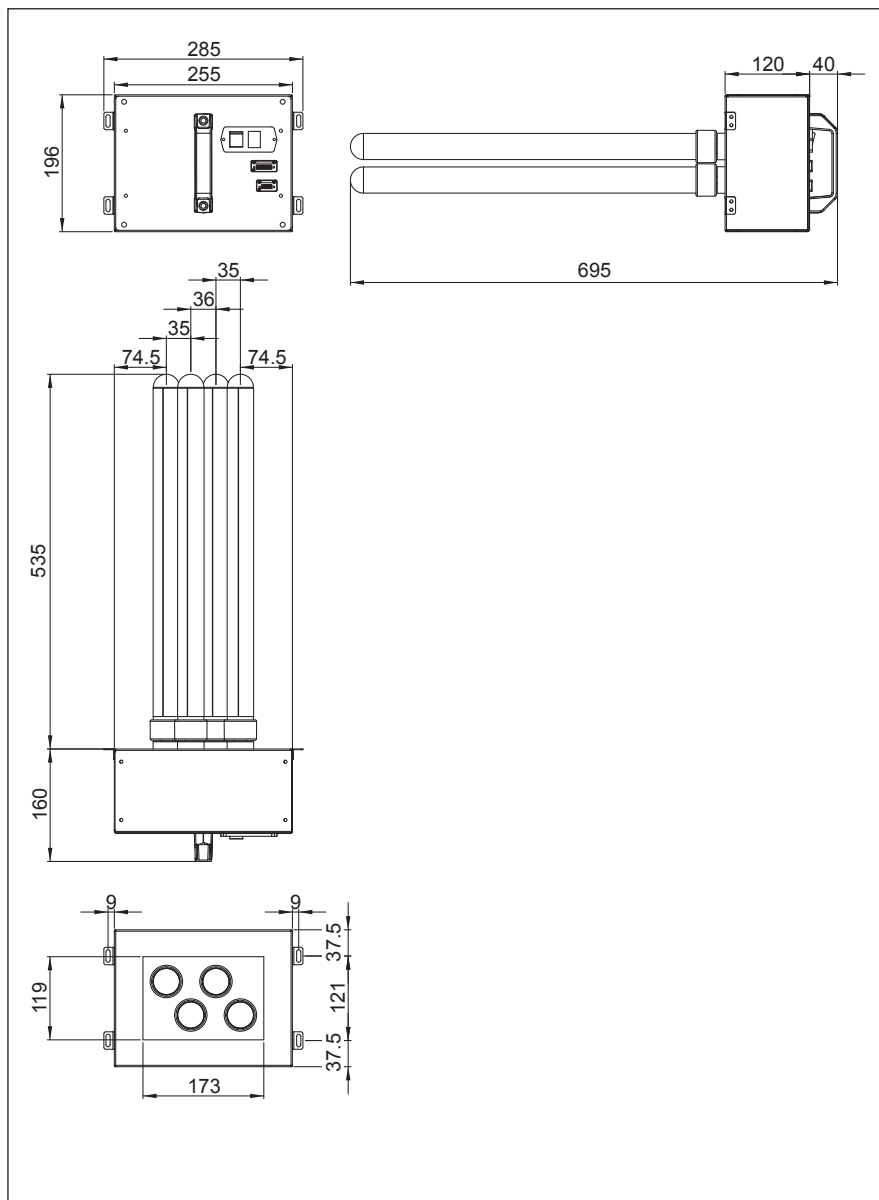
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX_{duct} 70MIC4C



DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX_{duct} 70MIC2F



DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT JONIX_{duct} 70MIC4F



JONIX

pure living

JONIX S.p.A.

Società Benefit

info@jonixair.com

Mail certifié :

jonixsrl@legalmail.it



www.jonixair.com

Siège Statutaire :

Viale Spagna 31/33
35020 Tribano (PD) - Italie
Tél. +39 049 9588511
Fax +39 049 9588522

Siège Opérationnel :

Via dell'Artigianato, 1
35020 San Pietro Viminario
(PD) – Italie
Tél. +39 0429 760311

Siège Recherche
et Développement :

Via Tegulaia 10/b
56121 Pisa - Italie
Tél. +39 050 985165